

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SANTÉ ET DES DROITS DES FEMMES

Arrêté du 25 novembre 2014 modifiant l'arrêté du 17 décembre 2004 fixant la liste prévue à l'article L. 5126-4 du code de la santé publique

NOR : AFSP1427802A

La ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes,
Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 5126-4 et R. 5126-105 ;
Vu l'arrêté du 17 décembre 2004 modifié fixant la liste prévue à l'article L. 5126-4 du code de la santé publique ;
Vu l'avis du directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé en date du 5 novembre 2014,

Arrête :

Art. 1^{er}. – L'annexe à l'arrêté du 17 décembre 2004 susvisé est modifiée ainsi qu'il suit :

Au 6 « Autres médicaments », les spécialités suivantes sont ajoutées comme suit :

NOM DE LA SPÉCIALITÉ	EXPLOITANT	CODE CIS	CODE UCD	DÉNOMINATION
VELETRI 0,5 mg, poudre pour solution pour perfusion	ACTELION	6 770 180 2	9404070	VELETRI 0,5 MG INJ FL
VELETRI 1,5 mg, poudre pour solution pour perfusion	ACTELION	6 149 675 3	9404087	VELETRI 1,5 MG INJ FL

Art. 2. – Le directeur général de la santé est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 25 novembre 2014.

Pour la ministre et par délégation :
*La sous-directrice de la politique
des produits de santé et de la qualité
des pratiques et des soins,*
C. CHOMA

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SANTÉ ET DES DROITS DES FEMMES

Arrêté du 29 septembre 2014 modifiant la liste des spécialités pharmaceutiques agréées à l'usage des collectivités et divers services publics

NOR : AFSS1422260A

Le ministre des finances et des comptes publics et la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 5123-2, L. 5123-3 et D. 5123-4 ;

Vu le code de la sécurité sociale ;

Vu le code général des impôts, notamment son article 281 *octies* ;

Vu les avis de la Commission de la transparence,

Arrêtent :

Art. 1^{er}. – La liste des spécialités pharmaceutiques agréées à l'usage des collectivités et divers services publics est modifiée conformément aux dispositions qui figurent en annexe.

Art. 2. – Le directeur général de la santé et le directeur de la sécurité sociale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié ainsi que son annexe au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 29 septembre 2014.

*La ministre des affaires sociales,
de la santé
et des droits des femmes,*
Pour la ministre et par délégation :

*La sous-directrice de la politique
des produits de santé et de la qualité
des pratiques et des soins,*
C. CHOMA

*Le ministre des finances
et des comptes publics,*
Pour le ministre et par délégation :
*Le sous-directeur
du financement
du système de soins,*
T. WANECQ

*Le sous-directeur
du financement
du système de soins,*
T. WANECQ

A N N E X E

(38 inscriptions)

Les spécialités pharmaceutiques suivantes sont inscrites sur la liste des médicaments agréés à l'usage des collectivités et divers services publics.

Les seules indications thérapeutiques ouvrant droit à la prise en charge par l'assurance maladie sont, pour les spécialités visées ci-dessous, celles qui figurent à l'autorisation de mise sur le marché à la date de publication du présent arrêté.

CODE CIP	PRÉSENTATION
34009 585 976 7 1	ADASUVE 9,1 mg (loxapine), poudre pour inhalation en récipient unidose, 5 inhalateur(s) unidose(s) polycarbonate (B/5) (laboratoire BIOPROJET PHARMA)

CODE CIP	PRÉSENTATION
34009 278 489 1 9	ADEMPAS 0,5 mg (riociguat), comprimé pelliculé, plaquette(s) thermoformée(s) polypropylène aluminium de comprimé(s) (B/42) (laboratoire BAYER HEALTHCARE SAS)
34009 278 493 9 8	ADEMPAS 1 mg (riociguat), comprimé pelliculé, plaquette(s) thermoformée(s) polypropylène aluminium de comprimé(s) (B/42) (laboratoire BAYER HEALTHCARE SAS)
34009 278 495 1 0	ADEMPAS 1 mg (riociguat), comprimé pelliculé, plaquette(s) thermoformée(s) polypropylène aluminium de comprimé(s) (B/90) (laboratoire BAYER HEALTHCARE SAS)
34009 278 496 8 8	ADEMPAS 1,5 mg (riociguat), comprimé pelliculé, plaquette(s) thermoformée(s) polypropylène aluminium de comprimé(s) (B/42) (laboratoire BAYER HEALTHCARE SAS)
34009 278 498 0 0	ADEMPAS 1,5 mg (riociguat), comprimé pelliculé, plaquette(s) thermoformée(s) polypropylène aluminium de comprimé(s) (B/90) (laboratoire BAYER HEALTHCARE SAS)
34009 278 499 7 8	ADEMPAS 2 mg (riociguat), comprimé pelliculé, plaquette(s) thermoformée(s) polypropylène aluminium de comprimé(s) (B/42) (laboratoire BAYER HEALTHCARE SAS)
34009 278 501 1 0	ADEMPAS 2 mg (riociguat), comprimé pelliculé, plaquette(s) thermoformée(s) polypropylène aluminium de comprimé(s) (B/90) (laboratoire BAYER HEALTHCARE SAS)
34009 278 502 8 8	ADEMPAS 2,5 mg (riociguat), comprimé pelliculé, plaquette(s) thermoformée(s) polypropylène aluminium de comprimé(s) (B/42) (laboratoire BAYER HEALTHCARE SAS)
34009 278 504 0 0	ADEMPAS 2,5 mg (riociguat), comprimé pelliculé, plaquette(s) thermoformée(s) polypropylène aluminium de comprimé(s) (B/90) (laboratoire BAYER HEALTHCARE SAS)
34009 276 104 5 5	CRESTOR 5 mg (rosuvastatine), comprimé pelliculé, plaquette(s) aluminium de comprimé(s) (B/60) (laboratoire ASTRAZENECA)
34009 276 105 1 6	CRESTOR 10 mg (rosuvastatine), comprimé pelliculé, plaquette(s) aluminium de comprimé(s) (B/60) (laboratoire ASTRAZENECA)
34009 276 106 8 4	CRESTOR 20 mg (rosuvastatine), comprimé pelliculé, plaquette(s) aluminium de comprimé(s) (B/60) (laboratoire ASTRAZENECA)
34009 585 794 6 2	DEFITELIO 80 mg/ml (defibrotide), solution concentrée à diluer pour perfusion, flacon(s) en verre de 2,5 ml (B/10) (laboratoire GENTIUM SpA)
34009 586 726 4 4	DROPERIDOL PANPHARMA 5 mg/2 ml, solution injectable (IM), 10 ampoules en verre brun de 2 ml (B/10) (laboratoire PANPHARMA)
34009 585 988 5 2	FERINJECT 50 mg/ml (carboxymaltose ferrique), solution injectable/pour perfusion 1 flacon en verre de 20 ml (laboratoire VIFOR France SA)
34009 278 193 5 3	LASILIX SPECIAL 250 mg/25 ml (furosémide), solution injectable en ampoule, ampoule 25 ml (verre) (B/6) (laboratoire SANOFI-AVENTIS FRANCE).
34009 222 741 7 1	MYLEUGYNE 1 % crème (nitrate d'éconazole), tube(s) aluminium verni de 30 g (B/1) (laboratoire IPRAD PHARMA)
34009 374 652 7 4	MYLEUGYNE LP 150 mg ovule à libération prolongée (nitrate d'éconazole), plaquette(s) thermoformée(s) PVC polyéthylène d'ovule(s) (B/1) (laboratoire IPRAD PHARMA)
34009 398 624 3 9	MYLEUGYNE LP 150 mg ovule à libération prolongée (nitrate d'éconazole), plaquette(s) thermoformée(s) PVC polyéthylène d'ovule(s) (B/2) (laboratoire IPRAD PHARMA)
34009 276 098 5 5	NICORETTE 2 mg, comprimé à sucer, tube(s) polypropylène de comprimé(s) (B/80) (laboratoire JOHNSON & JOHNSON SANTE BEAUTE France)
34009 276 097 9 4	NICORETTE 2 mg, comprimé à sucer, tube(s) polypropylène de comprimé(s) (B/20) (laboratoire JOHNSON & JOHNSON SANTE BEAUTE France)
34009 217 960 6 3	NICOTINELL FRUIT EXOTIQUE 2 mg, gomme à mâcher médicamenteuse, plaquette(s) thermoformée(s) PVC PVDC aluminium de gomme(s) (B/96) (laboratoire NOVARTIS Santé Familiale SAS)
34009 217 961 2 4	NICOTINELL FRUIT EXOTIQUE 2 mg, gomme à mâcher médicamenteuse, plaquette(s) thermoformée(s) PVC PVDC aluminium de gomme(s) (B/204) (laboratoire NOVARTIS Santé Familiale SAS)
34009 418 801 2 4	OLANZAPINE SANDOZ 15 mg, comprimé orodispersible, plaquette(s) thermoformée(s) polyamide aluminium PVC-aluminium de comprimé(s) (B/28) (laboratoire SANDOZ)
34009 418 804 1 4	OLANZAPINE SANDOZ 20 mg, comprimé orodispersible, plaquette(s) thermoformée(s) polyamide aluminium PVC-aluminium de comprimé(s) (B/28) (laboratoire SANDOZ)
34009 278 555 7 0	OXYGENE MEDICINAL MESSER FRANCE 200 bars, gaz pour inhalation, bouteille de 15 L en acier (corps et ogive peints selon une couleur normalisée), munie d'un robinet en laiton avec manodétenteur et prises normalisées (laboratoire MESSER France)
34009 278 152 4 2	OXYGENE MEDICINAL MESSER FRANCE 200 bars, gaz pour inhalation, bouteille de 5 L en acier (corps et ogive peints selon une couleur normalisée), munie d'un robinet en laiton à pression résiduelle avec raccord de sortie normalisé (laboratoire MESSER France)

CODE CIP	PRÉSENTATION
34009 278 557 7 1	OXYGENE MEDICINAL MESSER FRANCE 200 bars, gaz pour inhalation, bouteille de 15 L en acier (corps et ogive peints selon une couleur normalisée), munie d'un robinet en laiton à pression résiduelle avec raccord de sortie normalisé (laboratoire MESSER France)
34009 278 556 0 3	OXYGENE MEDICINAL MESSER FRANCE 200 bars, gaz pour inhalation, bouteille de 20 L en acier (corps et ogive peints selon une couleur normalisée), munie d'un robinet en laiton à pression résiduelle avec raccord de sortie normalisé (laboratoire MESSER France)
34009 586 774 9 6	PACLITAXEL AHCL 6 mg/ml, solution à diluer pour perfusion, flacon(s) en verre de 25 ml (B/1) (laboratoire ACCORD HEALTHCARE Limited)
34009 586 775 5 7	PACLITAXEL AHCL 6 mg/ml, solution à diluer pour perfusion, flacon(s) en verre de 100 ml (B/1) (laboratoire ACCORD HEALTHCARE Limited)
34009 586 171 2 6	PARACETAMOL ACTAVIS 10 mg/ml, solution pour perfusion, flacon(s) en verre de 50 ml (B/10) (laboratoire ACTAVIS GROUP PTC EHF)

Les spécialités pharmaceutiques suivantes sont inscrites sur la liste des médicaments agréés à l'usage des collectivités et divers services publics.

Les seules indications thérapeutiques ouvrant droit à la prise en charge par l'assurance maladie sont, pour la spécialité visée ci-dessous :

Chez l'adulte :

- prévention des nausées et vomissements post-opératoires (NVPO) de l'adulte présentant un risque modéré à sévère de NVPO c'est-à-dire ayant au moins deux facteurs de risque au score simplifié d'APFEL ;
- prévention des nausées et vomissements induits par les morphiniques administrés en analgésie auto-contrôlée, en post-opératoire.

Chez l'enfant :

- prévention des nausées et vomissements post-opératoires (NVPO) de l'enfant de plus de 2 ans présentant un risque modéré à sévère de NVPO, en seconde intention et dans le cadre d'une prise en charge multimodale.

CODE CIP	PRÉSENTATION
34009 275 704 9 0	DROPERIDOL PANPHARMA 2,5 mg/ml, solution injectable, 10 ampoules en verre brun de 1 ml (B/10) (laboratoire PANPHARMA)

Les seules indications thérapeutiques ouvrant droit à la prise en charge par l'assurance maladie sont, pour la spécialité visée ci-dessous :

- traitement chez l'adulte, des pneumonies nosocomiales à l'exclusion des pneumonies acquises sous ventilation mécanique.

CODE CIP	PRÉSENTATION
34009 277 316 6 2	MABELIO 500 mg (ceftobiprole), poudre pour solution à diluer pour solution pour perfusion, flacon (B/10) (laboratoires BASILEA MEDICAL LTD)

Les seules indications thérapeutiques ouvrant droit à la prise en charge par l'assurance maladie sont, pour la spécialité visée ci-dessous :

- détection et localisation des métastases osseuses en cas de cancer prouvé chez l'adulte.

CODE CIP	PRÉSENTATION
34009 585 676 3 6	NaF METATRACE 2 000 MBq/ml (florure de sodium), solution injectable, 1 flacon en verre de 10 ml (B/1) (laboratoire PETNET SOLUTIONS)

Les seules indications thérapeutiques ouvrant droit à la prise en charge par l'assurance maladie sont, pour la spécialité visée ci-dessous :

- traitement de l'hypertension artérielle pulmonaire (HTAP) (HTAP idiopathique ou héritable et HTAP associée à une connectivité) chez les patients en classe fonctionnelle III-IV (OMS) pour améliorer la capacité à l'effort.

CODE CIP	PRÉSENTATION
34009 585 763 3 1	VELETRI 0,5 mg (époprosténol), poudre et solvant pour solution pour perfusion, flacon(s) en verre de 100 ml (B/1) (laboratoire ACTELION)
34009 585 765 6 0	VELETRI 1,5 mg (époprosténol), poudre et solvant pour solution pour perfusion, flacon(s) en verre de 100 ml (B/1) (laboratoire ACTELION)